Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

Mobilisation des viticulteurs pour la qualité de l’eau en Luberon

De 2016 à 2020, une vingtaine de viticulteurs du Luberon ont mis en place des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) consistant à ne pas utiliser d’herbicides sur leurs parcelles. Cette opération pilote a été menée en partenariat entre le Parc naturel régional du Luberon et la Chambre d’agriculture de Vaucluse, avec le soutien de l’Agence de l’Eau Rhône Méditerranée Corse, l’implication du groupe Marrenon et l’AOC Luberon.

Au terme de ces cinq années, la Chambre d’Agriculture de Vaucluse a dressé un bilan de leurs pratiques en questionnant la moitié des viticulteurs concernés. Cette étude a mis en lumière plusieurs constats :

- les agriculteurs ont pu étendre la pratique d’arrêt d’herbicides sur plus de 85 % de leurs surfaces et non pas uniquement sur les surfaces engagées en MAEC ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

- les surfaces sans traitement herbicide ont augmenté de 32 % au cours de ces 5 ans ;
- en parallèle, les agriculteurs ont également doublé les surfaces en herbe de façon permanente ou temporaire ;
- 90 % des exploitations n'ont pas relevé de baisse significative des rendements liée au travail du sol.

Au vu de ce bilan positif, le Parc naturel régional du Luberon et la Chambre d'Agriculture de Vaucluse souhaitent prolonger cette opération pour 2021-2022, avec le soutien de l'Union européenne (Feader) et de l'État. Les viticulteurs du Luberon à s'engager sur une nouvelle MAEC pendant 2 ans (s'il n'en ont pas déjà bénéficié) sur la base de :

- mesure VI02 '0 herbicides' : 278,82€ par hectare engagé;
- mesure VI03 'enherbements permanents semés 1 inter-rang sur 2' : 122,39€ par hectare engagé.

Les viticulteurs peuvent faire leur demande directement auprès du Parc du Luberon ou sur TelePAC pour un engagement de 2 ans. Ces mesures supposent des changements de pratiques en agriculture conventionnelle, et non pas pour les viticulteurs labellisés AB (sauf sortant de l'aide CAB, conversion vers l'agriculture biologique, en 2019 ou 2020).

Pour tout renseignement, contacter : Chambre d'Agriculture de Vaucluse – Viviane Sibé, 04 90 23 65 50 ou 06 29 83 06 16 ; viviane.sibe@vaucluse.chambagri.fr. Ou bien le Parc naturel régional du Luberon – Mathieu Berson ; mathieu.berson@parcduluberon.fr ; 04 90 04 41 93.

Rencontre avec la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

A la découverte d'une femme remarquable, Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse.

Elle est née à Grenoble mais a grandi à Carpentras, où son papa était éleveur. C'est donc dans le Comtat qu'elle a fait ses études secondaires au Lycée agricole Louis Giraud avant de passer une licence en communication.
Après s'être mariée et avoir eu 3 enfants, elle crée une ferme éducative, chez elle, à Venasque, la capitale de la cerise. Elle y plante aussi oliviers et vignes et se fait fort de communiquer sur l'agriculture positive,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

au point d'attirer plus de 3 000 visiteurs par an dans son exploitation pédagogique. Ce qui lui vaut d'être la 1re femme à recevoir à l'ONU (Organisation des Nations-Unies) à New-York le prix mondial de 'la créativité des femmes en milieu rural' et de faire une rencontre prééminente, celle de Christiane Lambert, alors présidente du Réseau FARRE (Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement), ce qui lui ouvre une fenêtre sur le monde.

« Prix mondial de 'la créativité des femmes en milieu rural'. »

« Christiane Lambert (aujourd'hui présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) était mon exemple, mon mentor, explique-t-elle. Et cette distinction, grâce à son réseau, son carnet d'adresses, c'était une opportunité de présenter mon travail, mon idéal. D'échanger avec des agricultrices indiennes ou africaines et surtout de rester humble. »
Dans les années 2000, après être entrée dans le Groupement de développement agricole du Ventoux', Georgia Lambertin intègre la Chambre d'Agriculture de Vaucluse dont elle sera élue présidente en avril 2019. Et sur les 103 chambres départementales que compte la France, seulement une demi-douzaine (Vaucluse, Var, Seine-Maritime, Somme, Marne et Lozère) a une femme à leur tête.
Avec une liste innombrable de dossiers sur son bureau du 3e étage à Agroparc. A commencer par l'urbanisation galopante qui grignote les terres « Un terrain de football par jour » (construction de lotissements, de zones commerciales, de routes, de ronds-points, de ponts).
« La surface agricole de notre département disparaît 3 fois plus vite qu'au niveau national. C'est une véritable hémorragie, stop au rouleau compresseur urbain, rendez-vous compte depuis 20 ans, on a perdu près de 110 000 hectares dédiés à l'agriculture. »

Stop à l'agribashing !
'L'agribashing' est aussi une préoccupation du monde agricole. Les paysans sont stigmatisés. Bruit et gaz d'échappement des tracteurs, pollution, gaspillage de la ressource en eau, élevages intensifs, recours aux pesticides, au glyphosate… « L'agriculture ne peut pas s'adapter du jour au lendemain, il lui faut du temps, mais le label 'HVE' (Haute valeur environnementale) progresse et 1/5e des exploitations sont désormais en bio (soit 21 000 hectares) en Vaucluse. Pour ce qui est de l'irrigation, on ne peut pas produire sans eau. Et nous mettons le paquet pour accompagner l'agriculture de demain avec nos partenaires, la Société du canal de Provence, l'Agence de l'Eau, la CNR (Compagnie nationale du Rhône), le département, la région Sud. » Certains paysans qui n'ont pas leur langue dans la poche, dénoncent de leur côté la surconsommation d'eau provoquée par les piscines, les parcours de golfs, les pelouses et les jardins des résidences secondaires…

« Nous devons à tout prix conforter la biodiversité. »

Et pour s'adapter au changement climatique, notamment la canicule avec des températures de plus de 40° en été, le monde paysan développe la recherche avec des brumisateurs, des panneaux photovoltaïques avec ombrières. Avant, les vendanges débutaient en octobre, maintenant c'est début-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

septembre, voire fin-août. « En partenariat avec l'Inrae, nous avons conçu le vignoble agro-écologique de Piolenc. Une parcelle expérimentale d'un demi-hectare avec des cépages particulièrement résistants au mildiou, à l'oïdium (Valentino, Clairette, Colombard, Muscat d'Alexandrie pour les blancs), des haies, des nichoirs pour oiseaux et chauves-souris, des ruches, des rangs de vignes espacés de plus de 3 mètres avec des rangées de thym et un enherbement qui permet un couvert végétal humide. Nous devons à tout prix conforter la biodiversité. »
La crise sanitaire qui dure depuis presque 1 an a mis en valeur le travail des paysans. « On a su s'adapter à la demande des consommateurs. Avec le télétravail et les restaurants fermés, il a fallu cuisiner davantage et la majorité d'entre eux a choisi les circuits courts, les drive fermiers (comme celui d'Apt), les casiers de fruits et légumes frais (Agroparc et Parking des Italiens Avignon), le 'click & collect' chez les producteurs, la vente directe à la ferme. Le regard des gens sur nous a changé. Grâce aux tables rondes organisées par le Préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, avec le département, la région et le monde agricole, la grande distribution, pour une fois a joué le jeu et a mis en avant notre terroir avec des produits d'ici sur ses étals. »

La qualité a un coût
« Nourrir la France c'est la noble mission des paysans, disait le Ministre de l'Agriculture Julien Denormandie à la veille de l'annulation du 58e Salon de l'agriculture à Paris. Mais le défi majeur c'est la rémunération des agriculteurs au juste prix. Il ne faut plus tirer les prix vers le bas. La qualité a un coût, c'est à la fois le prix de notre santé et celui de notre souveraineté alimentaire. »
Constat que partage, évidemment, Georgia Lambertin, qui entre autres casquettes, est présidente de la Commission 'Agriculture, Forêt, Mer et Pêche' au Ceser (Conseil économique, social et environnemental de la région Sud à Marseille) et qui a présenté au président du Conseil régional Renaud Muselier un rapport voté à l'unanimité sur l'avenir hydraulique de la Région.
Et comme notre présidente de l'Agriculture a les pieds sur terre mais ne met pas ses œufs dans le même panier, elle a aussi relancé, la production de pistaches dans son verger de Venasque. « Ces fruits secs, sources de vitamines supportent des températures supérieures à 40°, on n'en produit plus en France et on en achète 10 000 tonnes par an. Alors j'ai eu l'idée de planter une parcelle de pistachiers chez moi et j'en vends aux grandes maisons d'Aix-en-Provence comme 'Brémont' (confiserie depuis 1830) et 'Les Calissons du Roy René'. »
En attendant, le combat pour la préservation des terres agricoles se poursuit à Avignon avec la construction de la future tranche n°2 de la LEO (Liaison Est-Ouest) avec une enquête d'utilité publique sur le tracé qui engloutirait des centaines d'hectares de la 'Ceinture verte', ce qui désespère les riverains, les écologistes et les paysans du coin.

L'agriculture en Vaucluse :

- 12 700 emplois (1re place en Paca)
- 5 210 exploitations
- 1,017 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel
- 1er producteur de cerises (9 161 tonnes), de raisin de table (22 394t) et d'essence de lavande

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

(260t)
- 2e producteur de pommes (164 183t)
- 1re spécialisation : la viticulture (3 080 domaines, 50 900 ha, 1,7Mhl de vin…)

Cove : Vendange des vignes intercommunales pour la bonne cause

Jacqueline Bouyac, nouvelle présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) et Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'agriculture et au développement rural, également maire de Flassan, viennent de participer aux vendanges de la vigne intercommunale. Composée de 300 plants de syrah, grenache, cinsault et mourvèdre plantés en avril 2004 à l'initiative de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

la commission agriculture de la Cove avec le soutien de de la chambre d'agriculture de Vaucluse, la confrérie du plant de vigne de Caromb, la confrérie des vignerons des Côtes-du-Ventoux et le lycée agricole Louis-Giraud de Carpentras , la parcelle a été récoltée par une classe de l'établissement. Le raisin vendangé a été ensuite acheminé à la cave Rhonéa à Beaumes-de-Venise pour y être vinifié avant d'être mis en bouteille au profit d'œuvres caritatives. Chaque année, ce sont ainsi 400 à 500 kg qui sont récoltés selon le climat. De quoi permettre de produire 400 à 500 bouteilles par cuvée.

10 068 hectares de vignes dans la Cove
Pour l'intercommunalité, la plantation de cette vigne rappelle l'importance de ce secteur dans l'économie de la Cove. Avec 1 831 exploitations, le domaine agricole représente 10,5% des emplois de l'agglomération et la vigne (raisins de cuve et de table) occupe 70% de la superficie agricole utilisée recensée sur le territoire la Cove, soit 10 068 hectares sur 14 656 hectares. Des vignes qui abritent plusieurs AOC (A*ppellation d'origine contrôlée) caractéristiques du Vaucluse comme les* Côtes-du-Ventoux, les Côtes-du-Rhône avec deux appellations grand cru Gigondas" et Vacqueyras ainsi que les Beaumes-de-Venise rouge (14e cru de la Vallée du Rhône) et leurs muscats.

Avignon : des paniers solidaires pour les familles dans le besoin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

Dans le contexte de crise sanitaire qui perdure, la Caisse d'allocations familiales (Caf) et la Mutuelle sociale agricole (Msa) vauclusiennes lancent les 'Paniers solidaires'. 200 familles par semaine sont concernées par cette opération solidaire qui reçoit le soutien de la Chambre d'agriculture et du réseau 'En direct de nos fermes'.

C'est une opération à l'initiative de la Caf et la Msa dont l'enjeu est double. Soutenir d'une part les familles les plus fragiles en subvenant à leurs besoins de première nécessité sur le plan alimentaire et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

d'autre part, permettre aux agriculteurs locaux qui connaissent des difficultés à écouler leurs produits en circuit direct, en raison de la crise sanitaire. Une action qui a tout de suite trouvé écho auprès de la Chambre d'agriculture et d''En direct de nos fermes' qui assure la logistique en mettant à disposition de la Caf une vingtaine d'agriculteurs de son réseau ainsi que ses camions réfrigérés pour la distribution.

Cette opération reçoit le concours de six centres sociaux -Espélido, La Rocade, La Fenêtre, Maison pour tous de Monfleury, la Croix des oiseaux et Orel- qui s'engagent à assurer la distribution gratuite des paniers aux familles dans le besoin (200 familles par semaine en moyenne). Pour cette opération, la Caf dédie une enveloppe de 45 000 € tandis que la Msa participe à hauteur de 15 000 €. Des réunions sont en cours avec l'ensemble des partenaires pour que l'opération soit reconduite sur l'ensemble du Vaucluse.

Agriculture : les chefs d'exploitation en GAEC peuvent bénéficier d'une aide individuelle

Le gouvernement vient d'adapter les conditions d'éligibilité du fonds de solidarité pour les chefs d'exploitation agricole associés en Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC) : le principe de transparence pour les GAEC s'appliquera dans le cadre de l'application de ce fonds. Ainsi, tous les associés chefs d'exploitation au sein d'un GAEC pourront bénéficier individuellement d'une aide au titre du fonds de solidarité.

Financé par l'État, les Régions et les Collectivités d'outre-mer, le fonds de solidarité vise à offrir une aide aux entreprises particulièrement touchées par le Covid-19, dont peuvent faire partie certains GAEC. Ce fonds s'adresse aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 million d'euros et qui ont fait l'objet d'une mesure de fermeture administrative ou qui ont connu une baisse importante de leur chiffre d'affaires (50 % sur mars 2020 par rapport à la même période de l'exercice 2019).

Ce fonds prévoit notamment le versement d'une aide plafonnée à 1 500 € au titre du mois de mars et reconduite pour le mois d'avril. Bien qu'éligibles au fonds de solidarité, les agriculteurs associés en GAEC ne pouvaient déposer leurs demandes d'aides à l'ouverture du service le 31 mars dernier du fait de l'absence de SIRET/SIREN individuel pour chaque exploitant du GAEC. Compte tenu de cette spécificité, un formulaire est désormais disponible en ligne (https://www.impots.gouv.fr/portail/) afin de permettre aux chefs d'exploitation associés au sein d'un GAEC de déposer individuellement une demande au titre du fonds de solidarité, avant le 15 juin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

Producteurs de fruits et légumes faites-vous connaître ici !

La Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre d'agriculture de Vaucluse ont lancé une plateforme web qui référence les établissements et services fonctionnant sur le département. Ouverte aux agriculteurs, l'inscription est gratuite et ne nécessite que quelques clics. Consultable par les consommateurs, c'est pour eux un formidable outil de communication pour séduire de nouveaux clients et se faire connaître.

Création de la fiche

La création de la fiche du producteur se fait sur ce lien : ICI

Une fois la demande validée par la CCI, le producteur apparait sur la carte qui figure sur ce lien : ICI

Les producteurs sont également invités à rejoindre le réseau 'Bienvenue à la ferme' sur ce lien : ICI

Diffusion de l'information

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

Cette plateforme est diffusée sur les sites web et réseaux sociaux de la CCI, notamment auprès du grand public. Une campagne de communication est également prévue sur France Bleu Vaucluse.

Contacts

CCI de Vaucluse, Pôle appui aux entreprises. 04 90 14 10 32 – celluleappui@vaucluse.cci.fr

Chambre d'agriculture de Vaucluse. 06 16 33 40 13 – olivier.gauer@vaucluse.chambagri.fr

---

Agriculture : « Continuons de nourrir la population »

« En cette période de trouble profond lié à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, la Chambre d'agriculture de Vaucluse reste plus que jamais aux côtés de tous les agriculteurs du département, quelle que soit la filière ou le type de difficultés rencontrées », explique Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

« Elus et collaborateurs, tout le monde est sur le pont, poursuit l'élue consulaire. Chacun s'est organisé pour poursuivre son activité en télétravail, et aussi sur le terrain lorsque c'est nécessaire pour faire les observations et suivis indispensables pour formuler le conseil technique le plus pertinent ou poursuivre les expérimentations, base du conseil de demain. Aucun dossier n'est à l'arrêt et les équipes sont particulièrement mobilisées sur certains dossiers d'actualité comme l'appui aux entreprises en difficulté, l'expertise des sujets traités en réunion avec le Préfet ou les acteurs de la grande distribution, la vente directe sous toutes ses formes pour aider à l'écoulement des produits, mais aussi les dossiers HVE(Haute valeur environnementale, le renouvellement des Certiphyto, les déclarations PAC, les distances de traitement, la campagne d'irrigation qui commence… Tout est bousculé par la crise, mais rien n'est au point mort. Chacun est joignable et répond aux sollicitations. Les réunions se tiennent en visio ou conférences téléphoniques. Bref, l'activité continue, avec de l'organisation, de la débrouillardise et beaucoup de bonne volonté de la part de chacun. »

Création d'une cellule de crise

Afin de répondre aux attentes du monde agricole, la Chambre d'agriculture de Vaucluse a mis en place une cellule de crise pour apporter un appui personnalisé aux entreprises de la filière en difficulté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 décembre 2025

aujourd'hui et qui pourraient l'être demain. Cette cellule est la porte d'entrée vers tous les organismes et services susceptibles d'apporter de l'aide.

« Cette période difficile met aussi en évidence, plus que jamais, notre rôle primordial qui est de nourrir nos concitoyens, rappelle Georgia Lambertin. Présents sur nos exploitations, avec nos salariés que nous remercions, en respectant les précautions nécessaires, en appliquant les gestes barrières pour préserver la santé de tous, nous devons continuer à assurer cette mission, malgré les difficultés, les incertitudes, les angoisses, le stress. La solidarité s'organise vers et dans le monde agricole, avec un fourmillement d'initiatives pour aider un maximum d'entre nous à vendre leur production localement, ou pour faire face aux besoins de main-d'œuvre dans les exploitations… Le monde agricole est lui-même solidaire des soignants, qui sont eux en toute première ligne, avec des dons qui s'organisent ici et là de produits frais, ou de masques de protection… La Chambre y apporte, dans la mesure de ses moyens, sa contribution. Nous croyons profondément qu'en restant unis, solidaires, en travaillant ensemble, nous arriverons à préserver notre outil de travail et à retisser du lien avec nos territoires et nos consommateurs pour en sortir plus forts demain. »

Cellule de crise de la Chambre d'agriculture de Vaucluse : 06 07 46 25 69. Standard : 06 07 49 18 13